

**Réunion ordinaire de la Régie du Parc régional Massawippi à la
salle
du Conseil du Canton de Hatley
située au 4765 chemin Capelton, Canton de Hatley
le 19 février 2020 à 10 h 30**

Présences :

M. Vincent Gérin, Président	Ayer's Cliff
M. Denis Ferland, maire	Hatley
M. Martin Primeau, maire	Canton de Hatley
Mme Kyanne Ste-Marie, d.g.	Canton de Hatley
Mme Marcella Davis Gerrish, déléguée	North Hatley
Mme Liane Breton,	Secrétaire trésorière
Mme Christine Labelle, d.g.	Sainte-Catherine-de-Hatley
M. Bruno Bélisle, adjoint à la direction	North Hatley

ABSENCES

M. Benoit Tremblay, d.g.	North Hatley
M. André Martel d.g.	Hatley
M. Michael Page, maire	North Hatley
M. Jacques Demers, maire	Sainte-Catherine-de-Hatley

OUVERTURE DE LA RÉUNION

- 1) Ouverture de la réunion
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Période de questions des visiteurs
- 4) Adoption des procès-verbaux du 10 décembre 2019
- 5) Adoption des comptes à payer
- 6) Entente Marina Massawippi
- 7) Divers
- 8) Fermeture de l'assemblée

20-02-19.01

OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est présidée par le président, Monsieur Vincent Gérin. Le président ayant constaté le quorum, il ouvre la réunion à 10 h 55

20-02-19.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FERLAND

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-02-19.03

PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS

Aucun visiteur

20-02-19.04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2019

**PAR CONSÉQUENT MARTIN PRIMEAU
IL EST PROPOSÉ PAR**

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 10 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-02-19.05

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil d'administration

LES CHÈQUES FOURNISSEURS	MONTANT
201900113 à 201900121	4 906,32 \$
202000001 à 202000006	<u>10 138,59 \$</u>
TOTAL	15 044,91 \$

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MARCELLA DAVIS GERISH**

ET RÉSOLU QUE Madame Nicole Fauteux soit autorisée à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-02-19.06

ENTENTE MARINA MASSAWIPPI

ATTENDU QUE l'entente avec Marina Massawippi est à renégocier pour la plage Massawippi pour l'été 2020;

ATTENDU QU'IL y a lieu de renégocier celle-ci;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FERLAND**

ET RESOLU QUE la Régie du Parc Régional offre comme première option soit **option 1** à Marina Massawippi TROIS (3) années à QUINZE MILLE (15 000 \$) par année avec indexation IPC Québec pour 2021 et 2022;

ET RESOLU QUE si l'option 1 n'est pas acceptée, la Régie du Parc Régional propose pour l'année 2020 une somme de 10 000 \$;

ET RESOLU QUE cette proposition est valide jusqu'au 5 mars 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-02-19.07

DIVERS

Aucun point ajouté.

20-02-19.08

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Martin Primeau propose la clôture de la réunion à 11 h 05.

Vincent Gérin
Président

Liane Breton
Secrétaire-trésorière par intérim